

COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES

1er et 2ème cycles | SESSIONS AVRIL 2019

Date limite d'inscription : vendredi 8 mars 2019

- Pré-sélection sur dossiers
- Entretiens oraux pour les candidats retenus : mercredi 24, jeudi 25 ou vendredi 26 avril 2019 (selon option et année d'intégration demandées)

Conditions d'admission :

Sont concernés les étudiants ayant validé un minimum de 60 crédits européens dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, en France ou dans un établissement appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les diplômes obtenus hors Union européenne feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Les candidats émettent un vœu d'admission, mais les jurys des commissions sont seuls décideurs de l'année d'intégration qui pourra être proposée aux candidats admissibles, en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni et du résultat de l'entretien avec le jury.

Vous devez avoir validé ou être en cours de validation (si diplôme en cours) d'un minimum de crédits Ects :

- en 2^{ème} année : 60 crédits minimum
- en 3^{ème} année : 120 crédits minimum
- en 4^{ème} année : DNAT, DNAP, DNA ou 180 crédits minimum.
- en 5^{ème} année : 240 crédits minimum

Attestation de crédits à présenter le jour de l'inscription administrative en septembre 2019.

Candidats étrangers

Les candidats étrangers résidant à l'étranger et diplômés de pays non membres de l'espace européen de l'enseignement supérieur (hors champ LMD) doivent obligatoirement candidater via le portail **campusart.org**

Candidats non francophones

Les candidats non francophones devront justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française validé par le TCF : test de connaissance de la langue française. **Le niveau minimum obligatoire requis est le niveau B2.** Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France, les universités ou encore les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse suivante : www.ciep.fr

Convocations

Les convocations seront envoyées par mail aux candidats retenus pour l'oral.

Les accusés de réception des dossiers et les notifications de non admission seront également envoyés par mail. Afin d'éviter tout souci de réception, merci d'enregistrer les deux adresses mails suivantes dans vos contacts :

- **equivalences2019@esalorraine.fr**
Adresse exclusive pour l'envoi des dossiers de candidature
- **scolarite@esalorraine.fr**
Adresse générale pour le suivi des dossiers

Résultats

Les résultats seront affichés à l'école et consultables sur le site internet esalorraine.fr à partir du mardi 30 avril 2019. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ou par mail.

Renseignements

Alexandra Hamrouni – Études et scolarité
03 87 39 61 34 / scolarite@esalorraine.fr

Bourses d'études et logement : déposez impérativement votre demande en ligne sur le site internet du Crous Nancy-Metz avant le 15 mai 2019 : www.crous-nancy-metz.fr

Étape 1 : fichiers à envoyer par mail à : equivalences2019@esalorraine.fr pour le vendredi 8 mars 2019 – 18h (heure de Paris) dernier délai

[tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté] :

✓ Fichier pdf n°1 : dossier administratif

- Poids maximal du fichier : **5Mo**
- Nommage du fichier selon vœu d'admission :
option_annee_NOM_prenom_admin.pdf
(ex : art_2_MARTIN_Lucie_admin.pdf)
- 1 seul fichier pdf contenant l'ensemble des documents suivants dans l'ordre précis de la liste (documents scannés, pas de photographies) :

1. Fiche d'inscription dûment remplie avec photo d'identité apposée à l'endroit prévu.
2. Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto-verso, passeport, titre de séjour en cours de validité...).
3. Certificat de scolarité pour l'année en cours.
4. Relevés de notes des semestres en études supérieures.
5. Copie des diplômes obtenus ;
Tout document étranger doit être traduit et certifié conforme à l'original avec cachets officiels.
6. Certificat d'obtention du TCF B2 pour les candidats concernés.
7. Enquête complétée

Étape 2 : chèque d'inscription à envoyer par voie postale pour le vendredi 8 mars 2019 [cachet de la poste faisant foi] :

Chèque de **40 euros** à l'ordre de « École supérieure d'art de Lorraine régie de recettes » à envoyer à :

École Supérieure d'Art de Lorraine
Inscription commissions d'équivalences
1, rue de la Citadelle - 57000 METZ.

Indiquer impérativement au dos du chèque : « équivalences 2019 – NOM – Prénom – option et année demandées ».

- Les candidats inscrits pour l'année 2018/2019 à l'ESAL site d'Épinal sont exonérés des frais d'inscription.
- Chèques étrangers non acceptés.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ou de non admission.

✓ Fichier pdf n°2 : dossier artistique

- Poids maximal du fichier : **5Mo**
- Nommage du fichier selon vœu d'admission :
option_annee_NOM_prenom_dossier.pdf
(ex : art_2_MARTIN_Lucie_dossier.pdf)
- 1 seul fichier pdf contenant l'ensemble des documents suivants dans l'ordre précis de la liste :

Pour une admission en **2ème ou 3ème année** :

1. Curriculum Vitae.
2. Lettre de motivation expliquant votre vœu d'intégration (année et option).
3. Portfolio

Pour une admission en **4ème année** :

1. Curriculum Vitae.
2. Note d'intention pouvant être complétée de visuels de sources différentes explicitant l'inscription de votre parcours en option Art ou Communication et précisant votre projet de recherches. Des liens vers des blogs ou sites web pourront être fournis.

Pour une admission en **5ème année** :

1. Curriculum Vitae.
2. Note d'intention pouvant être complétée de visuels de sources différentes explicitant l'inscription de votre parcours en option Art ou Communication. Celle-ci devra renvoyer vers un blog ou un site web, être complétée par un book et la présentation d'un mémoire en cours d'élaboration.

A noter

Un dossier de travaux personnels devra être présenté lors de l'entretien oral.

Ce dossier peut être constitué avec les moyens suivants : dessin, peinture sur tous types de supports, photographies, vidéo ou montage sonore sur ordinateur portable, console ou smartphone (matériel apporté par le candidat), œuvres numériques (Cd-rom, Dvd-rom, site web...) sur ordinateur portable (apporté par le candidat), volume si le format ne dépasse pas 1m³.

FICHE D'INSCRIPTION COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES 1^{er} et 2^{ème} cycle SITE DE METZ - SESSIONS AVRIL 2019

ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN CAPITALES

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable (obligatoire) :

Email (obligatoire) :@.....

Demande d'admission pour l'année 2019/2020 :

- Option : Art Communication
- Année : 2ème 3ème 4ème 5ème

PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Études secondaires

Lycée (nom et ville) :

Baccalauréat obtenu (ou équivalent) : Année d'obtention :

Études supérieures (post bac)

- Nombre de crédits ECTS acquis :
- Diplôme en cours de préparation :
Année d'études : Option/spécialité :
Établissement : Ville :
Une attestation de crédits devra être demandée à votre établissement en fin d'année universitaire afin de confirmer le total de crédits à votre actif pour la rentrée 2019-2020.
- Et/ou dernier diplôme obtenu :
Option/spécialité : Année d'obtention :
Établissement : Ville :

TCF B2 [pour les candidats concernés] / date d'obtention :

Enquête à compléter

Êtes-vous déjà venu(e) aux Journées Portes Ouvertes de l'ESAL ?

- Oui
- Non

Comment avez-vous entendu parler de l'École Supérieure d'Art de Lorraine ?

- Par notre site Internet
- Par notre newsletter
- Par notre page Facebook
- Par bouche-à-oreille
- Par la presse
- Par des annonces pubs (dans un magazine, radio, etc.)
- Par votre établissement scolaire
- Autre :

Avez-vous rencontré l'ESAL lors de l'un de ces salons d'orientation ?

- Salon professionnel dans un lycée
- Salon des formations artistiques, Paris
- Foire de l'étudiant, Luxembourg
- Autre :